

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Sondage de l'Ordre des dentistes du Québec sur la reprise  
des activités dans les cliniques dentaires

### **L'Ordre met en œuvre des initiatives afin d'accompagner ses membres**

**Montréal, le 29 mai 2020** – Au cours des derniers jours, l'Ordre des dentistes du Québec a réalisé un sondage auprès de ses membres afin de dresser un portrait clair de la capacité des cliniques à reprendre graduellement des rendez-vous pour des traitements électifs à compter du 1<sup>er</sup> juin. Plus de 2 200 membres ont répondu au sondage, et les résultats indiquent que si les deux tiers des dentistes se disent prêts à reprendre leurs activités totalement ou en partie, un tiers a déclaré ne pas être du tout en mesure d'accueillir des patients à compter de lundi.

Le manque de disponibilité des équipements de protection individuelle, ou EPI (selon plus de huit répondants sur dix) et les exigences gouvernementales en matière de ventilation (mentionnées par deux répondants sur trois) expliquent le fait que les membres affirment ne pas être prêts à accueillir des patients ou ne l'être que partiellement. Rappelons que ces exigences ont été mises en place par les autorités gouvernementales pour assurer la protection de tous pendant la pandémie.

Pour répondre aux enjeux mentionnés précédemment ainsi qu'au besoin d'information et d'accompagnement des dentistes, l'Ordre a mis en œuvre plusieurs initiatives. Tout d'abord, ses services-conseils ont été mis à la disposition des dentistes pour les éclairer dans l'application des normes établies par les autorités gouvernementales. De plus, l'Ordre vise à s'adjoindre une ressource spécialisée en matière de normes de ventilation afin de communiquer de l'information fiable qui facilitera la prise de décision des dentistes. Aussi, un groupe de travail réunissant des intervenants de la santé buccodentaire et des représentants de l'industrie a été formé en vue d'établir un suivi continu de la situation liée aux EPI et de faciliter l'accès à ces équipements.

En outre, nous avons reçu aujourd'hui des nouvelles de la part de distributeurs indiquant que l'approvisionnement en EPI devrait prochainement reprendre son cours au Québec. Étant ainsi en mesure de s'approvisionner, les dentistes et leurs équipes devraient pouvoir offrir progressivement, en toute sécurité, les soins buccodentaires auxquels la population québécoise est en droit de s'attendre, après plus de 10 semaines d'interruption des traitements non urgents.

Par ailleurs, l'Ordre a mis à jour le contenu de son portail [maboucheensante.com](http://maboucheensante.com). La population y trouvera des informations plus détaillées quant aux mesures entourant la prise de rendez-vous et la visite en clinique, ainsi qu'un résumé des changements auxquels on peut s'attendre lors d'un rendez-vous chez le dentiste.

### **Citation**

« Nous sommes conscients des défis importants auxquels sont confrontés les dentistes afin d'offrir des traitements urgents comme non urgents, en toute sécurité pour les patients, leurs équipes et eux-mêmes. La reprise des activités sera donc très graduelle et, dans ce contexte, nous comptons sur la compréhension et la collaboration des patients lorsqu'ils communiqueront avec leur clinique dentaire.

Nous espérons également que les initiatives mises en œuvre et les demandes auprès du gouvernement faciliteront cette relance et redonneront aux Québécois l'accès aux soins buccodentaires auxquels ils sont en droit de s'attendre après plus de 10 semaines d'interruption des traitements non urgents. »

— Dr Guy Lafrance, président de l'Ordre des dentistes du Québec

**Pour accéder aux résultats du sondage, veuillez cliquer [ICI](#)**

### **À propos de l'Ordre des dentistes du Québec**

L'Ordre des dentistes du Québec regroupe plus de 5 430 dentistes. Sa mission est d'assurer la qualité des services en médecine dentaire par le respect de normes élevées de pratique et d'éthique et de promouvoir la santé buccodentaire auprès de la population du Québec.

– 30 –

### **Renseignements et demandes d'entrevues**

André Lavoie

Directeur des affaires publiques et des communications

[andre.lavoie@odq.qc.ca](mailto:andre.lavoie@odq.qc.ca)

514 917-5198 (cellulaire) / 514 875-8511, poste 2232